## Initiatives parlementaires

Lorsqu'on regarde l'envergure de cette machine gouvernementale, qui est massive, je trouve tout à fait essentiel de savoir lorsqu'un problème se présente, afin d'être en mesure de le corriger le plus tôt possible et pour qu'on puisse quand même rejoindre nos objectifs. Également, ça rejoint d'autres objectifs du Parti libéral du Canada, c'est-à-dire que l'on veut une administration beaucoup plus ouverte que par le passé. Nous voulons aussi améliorer notre rentabilité.

## [Traduction]

Ce projet de loi, du moins en principe—on pourra vouloir couper les cheveux en quatre, mais je laisse cela aux parlementaires—non seulement atteint un objectif de première importance, à savoir fournir les renseignements dont nous avons besoin pour prendre des mesures correctives, mais nous permet d'être plus ouverts et transparents dans notre façon de gouverner, qui est un des buts de notre parti et de notre gouvernement, et d'être plus responsables. Cela est extrêmement important à mon avis.

C'est important, du moins pour moi, que le vérificateur général joue un rôle extrêmement critique dans la saine gestion du gouvernement. Ses collaborateurs et lui ne le font évidemment pas eux-mêmes, mais ils jouent certes un rôle critique en collaborant avec le gouvernement pour que cette gestion soit le plus saine possible et que l'argent des contribuables soit dépensé de la façon le plus avisée possible.

Je félicite le vérificateur général, non seulement celui en place à l'heure actuelle, mais aussi tous ses prédécesseurs, pour les efforts déployés dans ce domaine.

Pas plus tard que l'autre jour, au Comité de l'administration, un comité permanent de la Chambre des communes dont je fais partie, c'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai discuté avec le vérificateur général et ses collaborateurs de diverses notions importantes, dont Renouveau 2000, de la façon d'évaluer le rendement de la fonction publique et de l'administration gouvernementale, des mesures que prennent d'autres gouvernements pour assurer cela, de notre situation par rapport à ces autres gouvernements. Nous aurons encore d'autres discussions.

L'important, c'est que le vérificateur général, avec ses collaborateurs et les outils dont ils disposent, peut aider le gouvernement, les ministres et les députés à mieux comprendre l'art de gouverner et à proposer des solutions nouvelles aux problèmes qui nous assaillent et à mettre en place des mécanismes qui contribueront à nous faire atteindre les objectifs qui nous semblent valables pour tous les Canadiens.

## • (1415)

Le vérificateur général est sans contredit un acteur important de l'appareil gouvernemental et il a un rôle très important à jouer, mais je rappelle aux députés que nous avons beaucoup d'autres sources d'information.

Personnellement, j'estime que toutes les sources d'information dont je dispose en tant que député constituent peut-être le plus grand avantage de mes fonctions. Tout ce qui me manque, malheureusement, c'est le temps pour tout lire. Beaucoup des sources à notre disposition sont excellentes. Je veux en mentionner quelques-unes. Le commissaire aux langues officielles produit un rapport pénétrant et souvent très utile, peu importe notre position sur les langues officielles. Je crois que ma position là-dessus est bien connue.

La Commission des droits de la personne produit aussi un rapport très utile et fouillé dont je recommande la lecture à tous les parlementaires. Il y a les rapports de la Commission de la fonction publique qui contiennent également des renseignements très utiles.

Certains savent par ailleurs que la Bibliothèque du Parlement peut nous fournir de nombreux rapports, de sources canadiennes et étrangères, sur un large éventail de questions du domaine public et du domaine de la gestion. Nous ne devons jamais oublier cette source. Notre bibliothèque est là pour nous procurer tous ces documents.

Il y a les rapports d'organismes de réflexion du secteur privé et d'organismes internationaux comme l'OCDE, ainsi que les rapports d'universitaires, d'entreprises privées, de syndicats, de professionnels, d'associations et de différents groupes d'intérêt. Ce sont là des outils utiles qui nous informent, qui nous aident à mieux connaître notre pays et notre gouvernement et à comprendre quels sont les objectifs d'un gouvernement et comment nous pouvons les atteindre.

Je tiens à mentionner à ce moment—ci à quel point j'apprécie les services offerts par la Bibliothèque du Parlement elle—même. Je dirai en toute sincérité que j'ai rarement trouvé une institution, si peux me permettre d'utiliser ce terme, qui réponde de façon aussi efficace à mes besoins. Je fais souvent appel à ses services et elle me fournit rapidement d'excellents renseignements qui, je le sais, sont fiables. Rares sont les fois où je n'ai pas été très satisfait des services qui m'ont été fournis. Je veux féliciter tous ces hommes et toutes ces femmes qui travaillent très fort pour nous.

Je veux mentionner une autre source d'information que nous avons peut-être tendance à oublier parfois. Le gouvernement du Canada a établi à l'occasion des commissions royales et divers groupes de travail chargés d'étudier de façon approfondie d'importantes questions d'intérêt public et d'en faire rapport.

J'ajouterai aussi que le Sénat du Canada est une autre source qui est souvent oubliée. Le Sénat produit d'excellents rapports qui sont extrêmement utiles. Je conseille aux députés qui n'ont jamais eu l'occasion de lire les rapports du Sénat de le faire. En fait, je les mets en garde parce que, s'ils lisent ces rapports—et je vois la réaction de certains collègues—leur opinion du Sénat et des sénateurs pourrait bien changer. Si les députés ne veulent pas que leur opinion du Sénat et des sénateurs change, alors ils ne devraient peut-être pas lire ces rapports. Par contre, si les députés sont avides de renseignements exacts et de commentaires éclairés, je leur conseille de lire les rapports du Sénat et de juger d'eux-mêmes. Je serai ravi de discuter avec eux s'ils voulent plus de détails à ce sujet.